



Communiqué de presse

PARIS, LE 25 NOVEMBRE 2008

Dans la nuit du 24 au 25 novembre, le véhicule administratif mis à la disposition du Commissaire Divisionnaire Robert SABY, Directeur Adjoint de la Police Judiciaire d'Ajaccio, a été gravement endommagé par une charge explosive de fabrication artisanale.

L'enquête a aussitôt été confiée à la section anti-terroriste du Parquet de Paris qui a saisi conjointement la Direction Régionale de la Police Judiciaire d'Ajaccio et la Sous-Direction de l'Anti-Terrorisme.

Le Syndicat Indépendant des Commissaires de Police (SICP) affirme que cet acte, particulièrement lâche et odieux, n'a pas été commis au hasard : il vise manifestement à intimider un chef de police exemplaire, connu et reconnu pour son engagement sans faille dans la lutte contre le grand banditisme et le terrorisme séparatiste.

Par ce communiqué, le SICP entend lui témoigner ainsi qu'à sa famille son amitié et son soutien sans faille.

Une fois encore, des faits d'une extrême gravité illustrent les difficultés inhérentes à l'exercice du métier de commissaire de police, métier que notre collègue exerce avec conviction et détermination.

LE BUREAU NATIONAL

**Syndicat Indépendant des Commissaires de Police
59 rue de Clignancourt 75018 PARIS**